

# AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES QUI AURONT LIEU VIRTUELLEMENT ET AVIS DE DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS RELATIFS AUX PROCURATIONS

À l'intention des porteurs de titres de :

**FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DYNAMIQUE**  
**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL DYNAMIQUE**  
**FONDS DE DIVIDENDES AVANTAGE DYNAMIQUE**  
**CATÉGORIE DE DIVIDENDES AVANTAGE DYNAMIQUE**

(chacun, un « **Fonds** », et, collectivement, les « **Fonds** »)

Le 10 juillet 2026

Mesdames et Messieurs les investisseurs,

Nous vous informons par la présente que les assemblées extraordinaires des porteurs de titres de chacun des Fonds (chacune, une « **assemblée** » et, collectivement, les « **assemblées** ») se tiendront simultanément le 12 août 2026 uniquement sous forme d'assemblées virtuelles (en ligne) au moyen d'une webdiffusion audio en direct à 11 h 30 (heure de Toronto) (il faut d'abord s'enregistrer au moyen du lien <http://meet.secureonlinevote.com>, qui sera accessible 30 minutes avant le début de l'assemblée concernée, et saisir le numéro de contrôle à douze chiffres figurant sur votre formulaire de procuration).

## Questions à l'ordre du jour des assemblées

L'objet des assemblées est d'examiner les questions suivantes et, s'il est jugé souhaitable de le faire :

1. pour les porteurs de titres du Fonds d'obligations canadiennes Dynamique et du Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, d'approuver les fusions, selon le cas, dans le Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique et le Mandat privé tactique d'obligations Dynamique, comme il est indiqué dans le tableau suivant (chacune, une « **fusion** », et, collectivement, les « **fusions** »);

| Fonds dissous                                   |                       | Fonds prorogés                                     |
|-------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------|
| Fonds d'obligations canadiennes Dynamique       | devant fusionner dans | Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique |
| Fonds d'obligations à rendement total Dynamique | devant fusionner dans | Mandat privé tactique d'obligations Dynamique      |

2. pour les porteurs de titres du Fonds de dividendes Avantage Dynamique et de la Catégorie de dividendes Avantage Dynamique, d'approuver les modifications aux objectifs de placement de chaque Fonds concerné (les « **modifications aux objectifs de placement** »); et
3. de traiter toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à une assemblée ou à toute reprise d'une assemblée en cas d'ajournement ou de report.

Avant de voter, veuillez examiner la circulaire d'information de la direction des Fonds datée du 10 juillet 2026 (la « **circulaire d'information** ») pour obtenir une description complète des questions à l'ordre du jour. Vous trouverez plus d'information sur les fusions proposées aux rubriques « Fusion du Fonds d'obligations canadiennes Dynamique dans le Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique » et « Fusion du Fonds d'obligations à rendement total Dynamique dans le Mandat privé tactique d'obligations Dynamique », respectivement, de la circulaire d'information. Vous trouverez plus d'information sur les modifications proposées aux objectifs de placement aux rubriques « Description de la modification à l'objectif de placement du Fonds de dividendes Avantage Dynamique » et « Description de la modification à l'objectif de placement de la Catégorie de dividendes Avantage Dynamique », respectivement, de la circulaire d'information.

## Participation aux assemblées virtuelles

**Gestion d'actifs 1832 S.E.C., le gestionnaire des Fonds (le « gestionnaire »), tient les assemblées uniquement sous forme d'assemblées virtuelles au moyen d'une webdiffusion audio en direct. Les porteurs de titres ne pourront pas assister aux assemblées en personne, mais la participation virtuelle est encouragée.** Tous les porteurs de titres des Fonds et fondés de pouvoir dûment nommés, peu importe leur localisation géographique, auront l'occasion de participer de manière égale aux assemblées et de s'entretenir en temps réel avec le gestionnaire et les autres investisseurs. **Même si vous prévoyez actuellement participer virtuellement aux assemblées, vous devriez envisager la possibilité d'exercer d'avance les droits de vote rattachés à vos titres des Fonds, ce qui assurerait la comptabilisation de votre vote dans l'éventualité où vous éprouveriez des problèmes techniques.**

Pour participer à une assemblée, les porteurs de titres d'un Fonds devront se rendre à <http://meet.secureonlinevote.com>, puis se connecter en utilisant le numéro de contrôle à douze chiffres qui figure sur leur formulaire de procuration. La plateforme de l'assemblée est pleinement prise en charge par les navigateurs et les appareils fonctionnant avec la dernière version des plugiciels applicables. Veuillez vous assurer d'avoir une connexion Internet fiable, préférablement à haute vitesse, là où vous souhaitez participer à l'assemblée. Les assemblées de chaque Fonds débiteront sans délai à l'heure indiquée dans les présentes le 12 août 2026. L'inscription en ligne débutera 30 minutes avant l'heure prévue pour le début de l'assemblée pertinente. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour suivre la procédure d'inscription en ligne. Si vous éprouvez des difficultés à accéder à l'assemblée au moment de l'inscription ou durant l'assemblée, veuillez communiquer avec le soutien technique en utilisant le lien qui sera affiché sur la page de connexion de l'assemblée. La tenue de l'assemblée par webdiffusion permet aux porteurs de titres et aux fondés de pouvoir dûment nommés d'assister à une assemblée en direct et de poser des questions. Les porteurs de titres inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés peuvent voter pendant une assemblée. **Le numéro de contrôle à douze chiffres figurera sur votre formulaire de procuration pour le ou les Fonds dont vous êtes porteur de titres à la fermeture des bureaux le 24 juin 2026. Si vous recevez plusieurs formulaires de procuration et détenez des titres de plus d'un Fonds et que vous souhaitez voter dans le cadre de plusieurs assemblées, vous devrez vous connecter séparément pour chaque assemblée, au moyen de fenêtres ou d'onglets distincts du navigateur, en utilisant le numéro de contrôle à douze chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration pour chacun de ces Fonds.**

## Procédure de notification et d'accès

Comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, nous avons choisi d'utiliser une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier occasionné par les documents distribués dans le cadre des assemblées. Au lieu de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire d'information, vous recevez le présent avis, qui décrit les procédures vous permettant d'accéder à la circulaire d'information en ligne ou d'en demander un exemplaire imprimé, qui vous sera envoyé gratuitement.

Pour obtenir plus d'information sur la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer avec le gestionnaire des Fonds au 1-800-268-8186.

## Comment accéder à la circulaire d'information en ligne

Une version électronique de la circulaire d'information est accessible sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche+ (SEDAR+), à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), sur le site Web des Fonds, à l'adresse <https://www.dynamique.ca/votedesporteursdetitres>, et sur le site [www.SecureOnlineVote.com/fr](http://www.SecureOnlineVote.com/fr), au moyen du numéro de contrôle inscrit sur le formulaire de procuration ci-joint. Les documents demeureront accessibles sur le site Web des Fonds pendant un an après la date du présent avis.

## Comment obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire d'information

Vous pouvez demander qu'un exemplaire imprimé de la circulaire d'information vous soit envoyé en nous téléphonant au 1-800-268-8186. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire d'information avant la date limite du vote par procuration fixée à 11 h 30 (heure de Toronto) le 10 août 2026, vous devez tenir compte du délai de trois jours ouvrables pour le traitement des demandes, ainsi que du délai d'acheminement habituel du courrier de première classe recommandé par Postes Canada, et faire votre demande avant 11 h 30 (heure de Toronto) le 30 juillet 2026. Avant le 10 août 2026, un exemplaire de la circulaire d'information vous sera envoyé dans un délai de trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Après le 12 août 2026 et pendant une période d'un an à compter de la date du dépôt de la circulaire d'information sur SEDAR+, un exemplaire vous sera envoyé dans un délai de dix jours civils suivant la réception de votre demande.

## Date de clôture des registres

Le conseil d'administration de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre de commandité du gestionnaire et en sa qualité de fiduciaire et gestionnaire, le cas échéant, des Fonds, a fixé au 24 juin 2026 (la « **date de clôture des registres** ») la date de clôture des registres servant à établir les porteurs de titres qui ont le droit d'être convoqués et de voter aux assemblées.

## Vote

Même si les assemblées des Fonds auront lieu au même moment et au même endroit pour des raisons pratiques, les porteurs de titres de chaque Fonds voteront séparément sur les questions qu'ils devront trancher.

La circulaire d'information comprend les détails relatifs aux fusions proposées et aux modifications proposées aux objectifs de placement qui seront à l'ordre du jour des assemblées.

Seuls les porteurs de titres inscrits d'un Fonds à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres ont le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée et de voter à cette assemblée. Si vous êtes un porteur inscrit ou véritable de titres d'un Fonds et avez le droit de voter, vous pouvez exercer vos droits de vote de l'une des façons suivantes :

1. Vote par Internet : Pour voter en ligne, visitez le **[www.SecureOnlineVote.com/fr](http://www.SecureOnlineVote.com/fr)** pour accéder au site Web. Vous aurez besoin de votre ou de vos numéros de contrôle à douze chiffres qui se trouvent sur votre **formulaire de procuration**. Si vous avez plusieurs formulaires de procuration, assurez-vous de saisir chaque numéro de contrôle séparément afin d'exercer la totalité des droits de vote rattachés à vos titres. L'heure limite pour voter est 11 h 30 (heure de Toronto) le 10 août 2026.
2. Vote par la poste : Veuillez retourner le formulaire de procuration rempli, signé et daté dans l'enveloppe préaffranchie ci-jointe à **Proxy Processing Department**, au 2375 Fremont Street, Suite 1160, Port Coquitlam (Colombie-Britannique) V3B 0N9 pour qu'il soit reçu au plus tard à 11 h 30 (heure de Toronto) le 10 août 2026. Si vous avez plusieurs formulaires de procuration, assurez-vous de tous les retourner afin d'exercer la totalité des droits de vote rattachés à vos titres. Le président d'une assemblée peut, à son gré et sans préavis, renoncer à l'application de l'heure limite pour le dépôt des procurations. En remplissant et en retournant le ou les formulaire(s) de procuration, vous pouvez participer à une assemblée par l'entremise de la ou des personnes qui y sont nommées. **En cas de grève des postes ou de perturbation du service postal, la livraison par la poste de votre formulaire de procuration rempli pourrait être retardée. Veuillez envisager toutes les méthodes de vote disponibles, y compris par Internet et par télécopieur.**
3. Vote par télécopieur : Vous pouvez transmettre par télécopieur votre formulaire de procuration rempli au 1-888-496-1548 au plus tard à l'heure susmentionnée en vous assurant de retourner toutes les pages de votre formulaire de procuration. L'heure limite du vote est 11 h 30 (heure de Toronto) le 10 août 2026.

Veuillez vous reporter aux directives figurant sur votre formulaire de procuration pour savoir comment voter en utilisant ces méthodes.

## Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus d'information, les porteurs de titres des Fonds peuvent se procurer, selon le cas, le prospectus simplifié, le rapport de la direction sur le rendement du fonds, les rapports financiers intermédiaires non audités et les états financiers annuels audités les plus récents déposés par chaque Fonds auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. On peut consulter des exemplaires de ces documents sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et en obtenir gratuitement sur demande en téléphonant au gestionnaire, au numéro sans frais 1-800-268-8186, en consultant le site Web du gestionnaire, à l'adresse <https://www.dynamique.ca>, ou en écrivant à l'adresse suivante : 1832 Asset Management L.P., c/o Statements and Document Production, 16th Floor, 40 Temperance Street, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

FAIT à Toronto le 10 juillet 2026.

**Par ordre du conseil d'administration de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre de commandité et au nom de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., fiduciaire et gestionnaire, selon le cas, de chaque Fonds.**

Par : (signé) « *Simon Mielniczuk* »

Titre : Secrétaire

**Par ordre du conseil d'administration de la Société de fonds mondiaux Dynamique à l'égard de la Catégorie de dividendes Avantage Dynamique**

Par : (signé) « *Simon Mielniczuk* »

Titre : Secrétaire